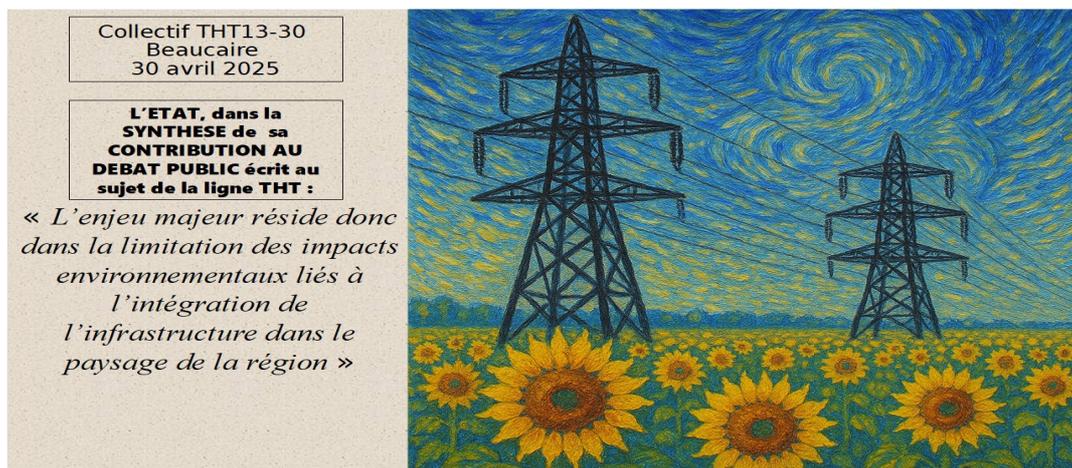


CNDP 30 AVRIL Beaucaire
ASTA-THT 13-30 (Luc Perrin)
LES ENJEUX

L'Etat, dans sa contribution au débat public sur la réindustrialisation du secteur Fos-Berre, semble vouloir réduire les enjeux du projet de ligne Très Haute Tension à son d'intégration dans le paysage.



C'est évidemment très réducteur et ne couvre pas plusieurs enjeux importants que pose cette infrastructure.

Est ce réaliste de suggérer qu'on pourrait supprimer les impacts économiques sur des territoires qui drainent des millions de visiteurs chaque année en intégrant dans le paysage une ligne électrique de 400 000 Volts ? Il s'agit tout de même de pylônes hauts comme des immeubles de 25 étages et de dizaines de câbles barrant l'horizon.

RTE a-t-il évalué les impacts économiques que pourrait avoir cette ligne sur l'agriculture comme par exemple les appellations Costières de Nîmes ou Taureau de Camargue ? Aucun document allant dans ce sens n'a été communiqué

Est-ce raisonnable de croire que cette ligne à haute tension ne créerait aucune dépréciation significative sur les biens immobiliers situés à proximité quand on sait que, partout ailleurs, cette décote représente entre 10 et 40% de la valeur des biens concernés, voire en rend certains invendables.

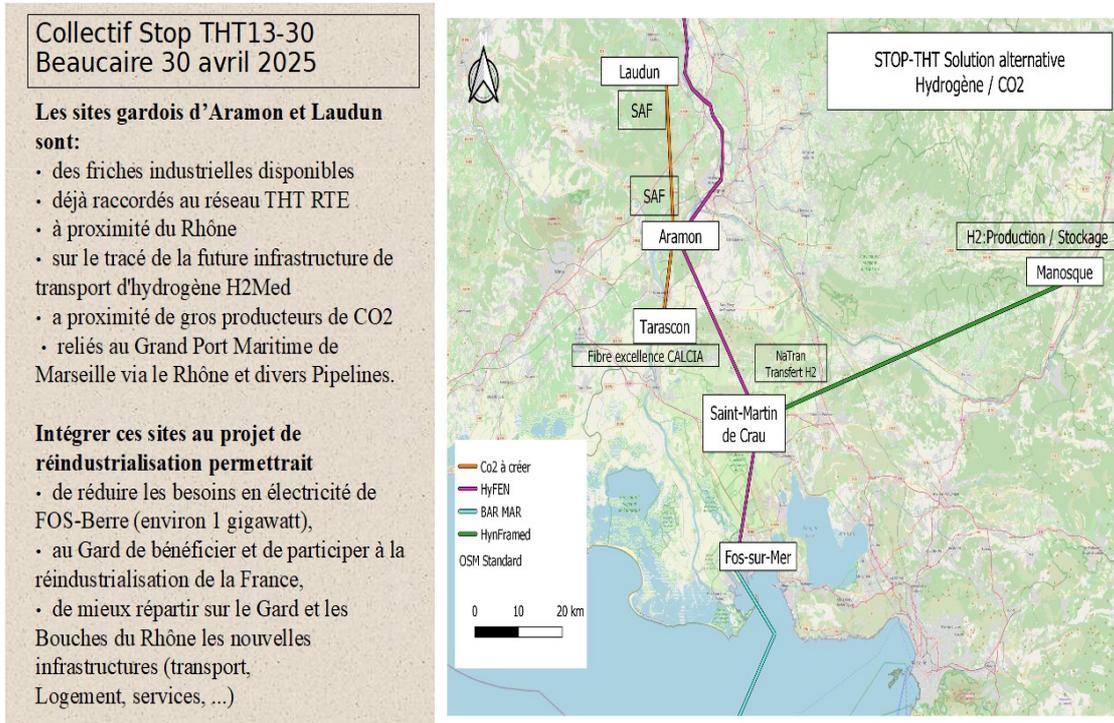
De même, est-ce responsable de minimiser les risques sanitaires ou les préjudices moraux et visuels que la ligne créerait pour ses riverains quand, dans d'autres pays d'Europe, ces risques sont pris très au sérieux et que les nouvelles lignes de plus de 225 000 volts ne peuvent être créées qu'à une distance respectable d'établissements recevant des publics sensibles.

Face à ces contradictions et en l'absence, dans le dossier, de nombreux éléments qui pourraient permettre une prise de décision éclairée, nous nous demandons comment l'État pourrait valider le projet de ligne aérienne proposé par RTE

- sans que les préjudices financiers qu'occasionnerait cette ligne au monde agricole aient été estimés,
- sans avoir recherché ce qu'elle ferait perdre à l'économie touristique des territoires traversés,
- sans avoir évalué le montant des pertes patrimoniales que subiraient les riverains.
- **et** sans avoir réellement pris en compte les impacts qu'auraient une nouvelle ligne THT sur la qualité de vie ou la santé de nos concitoyens ?

J'engage ici la CNDP à demander que soient faites les études et évaluations que je viens d'évoquer afin de permettre à RTE de revoir, en pleine connaissance de tous les enjeux, sa décision d'utiliser une ligne aérienne pour alimenter en énergie les territoires autour de l'étang de Berre.

Enfin et pour finir je tiens à porter à l'attention des représentants de l'état dans le Gard et dans les Bouches du Rhône et aux élus Gardois et d'Occitanie ici présents, que la solution alternative élaborée par le collectif THT 13-30 propose de produire de l'hydrogène et des carburants d'aviation durables sur le site EDF d'Aramon et celui d'Arcelor Mittal à Laudun.



Ces sites gardois sont :

- des friches industrielles disponibles
- déjà raccordés au réseau haute tension RTE
- déjà branchés sur le Rhône
- sur le tracé de la future infrastructure de transport d'hydrogène H2Med
- à proximité d'importantes producteurs de gaz carboniques (Une papeterie à Tarascon et une cimenterie à Beaucaire)

Intégrer ces sites au projet de réindustrialisation, comme nous le proposons, permettrait,

- de réduire les besoins en électricité du secteur Fos-Berre (environ 1 gigawatt),
- au Gard de bénéficier et de participer à la réindustrialisation de la France,
- de mieux répartir sur le Gard et les Bouches du Rhône les nouvelles infrastructures de transport, de logements et de service,

Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales du Gard et d'Occitanie, nous savons que nous pouvons compter sur vous pour soutenir fermement la solution alternative proposée par le collectif THT 13-30.

La réindustrialisation de la région PACA ne se fera pas au dépend de l'Occitanie!